Michel Amiel, Conseiller général, Délégué à la Protection Maternelle et Infantile et à la Santé représentera Jean-Noël Guérini, Président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, à l'occasion de la signature de la **convention relative au suivi psychiatrique et pédopsychiatrique** entre le **Conseil général** et le **Centre hospitalier Edouard Toulouse**
, le : Vendredi 11 octobre 2013, à 11h30
, (118, chemin de Mimet - 13015 Marseille)

Cette convention a pour but de systématiser la collaboration entre les services de la Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé publique du Département et le pôle de psychiatrie infanto juvénile du Centre Hospitalier Edouard Toulouse.

Plusieurs axes de collaboration ont été retenus dans les domaines de la périnatalité, de la petite enfance, du soutien à la parentalité en lien également avec le secteur de la psychiatrie adulte. Des consultations de prévention infantile et maternelle et l'organisation de lieux d'accueil parents-enfants sont également prévus.